

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF63 (Rect)

présenté par
Mme Perrine Goulet, rapporteure
à l'amendement n° CF|10 de Mme Untermaier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« année »,

insérer les mots :

« avant le 30 avril ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préciser la date de remise du rapport sur l'exécution de la loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice.